

Janvier  
2021

*Belle et heureuse  
année 2021*



## Bulletin d'infos – St Sauveur de Cruzières Janvier 2021

Bloc-notes.....	2
Le Mot du Maire.....	3
Compte Administratif 2019 et Budget 2020 de la Commune.....	4
Compte Administratif 2019 et Budget 2020 de l'assainissement.....	5
Contributions Directes, Évolution de la dette.....	6
État Civil.....	7
Vie du Village.....	8/9
Les écoles, l'adressage.....	10
Horaires de car / location appartement.....	11
Conseil Municipal du 22 octobre.....	12/13
Conseil Municipal du 3 décembre.....	14/15
Quelques réalisations 2020 en photos.....	15/16



Le bulletin est édité par la municipalité de St Sauveur de Cruzières

04.75.39.30.55

[mairie.saintsauveurdecruzieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintsauveurdecruzieres@wanadoo.fr)

Site internet : [www.saintsauveurdecruzieres.fr](http://www.saintsauveurdecruzieres.fr)

Facebook : Commune de Saint Sauveur de Cruzières

## Le mot du Maire

2021 pointe le bout de son nez. Le conseil que vous avez bien voulu mettre en place a pris ses fonctions tardivement cette année. En effet l'équipe municipale a été élue au premier tour le 15 Mars 2020, cependant l'arrivée de la pandémie appelée COVID-19 a décalé la mise en place de celui-ci. Ce n'est que deux mois plus tard, le 26/5/2020 que l'élection du maire et de ses adjoints a pu se réaliser à huis clos.

Les anciens élus ont mis en place les premiers protocoles sanitaires qui nous incombaient au niveau des locaux communaux ainsi que des écoles, je les remercie encore pour cette implication de fin de mandat. Ensuite, est venue la première distribution de masques avec la collaboration des deux équipes municipales sortante et entrante.

L'année se termine avec au compteur sept réunions municipales qui nous ont permis de valider et de concrétiser tous les travaux initialement prévus au budget de 2020 (Voirie goudronnée ou non, Appartement école, Achat de matériel, Lancement des projets Adressage et Ecoles, Eclairage public Salle et Stade...)

Sur le plan festif communal notre début d'année a été marquée par les vœux où près de deux cents salvicruziennes et salvicruziens ont participé à cette rencontre conviviale qui ne pourra malheureusement pas avoir lieu cette année 2021 tout comme notre repas des aînés, qui sera, quant à lui, repoussé.

Pour toutes les autres activités ludiques, festives, récréatives, culturelles...il faudra être patient en attendant des jours meilleurs pour retrouver la typicité de Saint Sauveur de Cruzières qui se caractérise par ses associations et le mélange intergénérationnel depuis de nombreuses années.

Cette période inédite à malgré tout permis de la solidarité et des rencontres au travers des promenades quotidiennes en pleine nature.

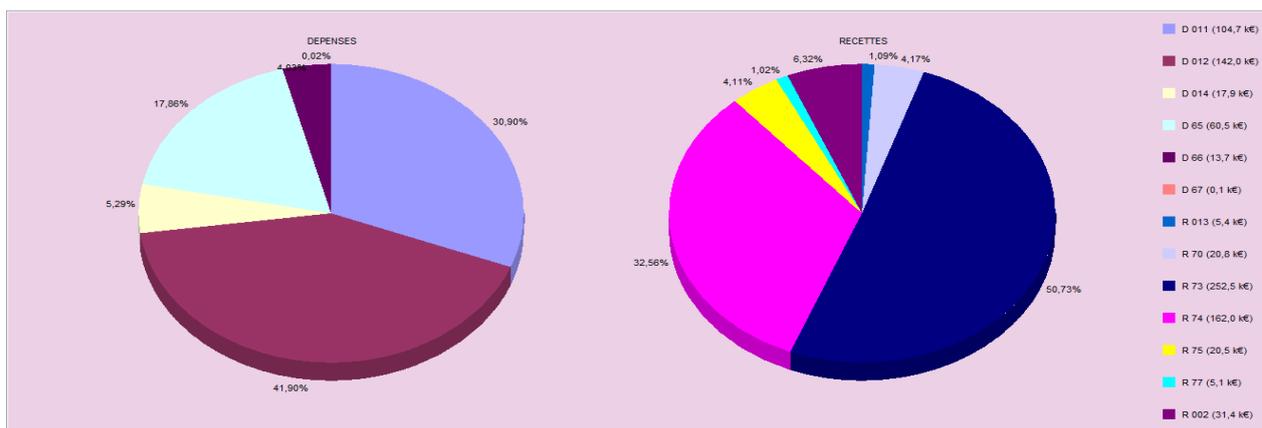
Je vous souhaite une bonne et heureuse année dans notre village et surtout prenez soin des vos proches, de vos voisins et des personnes fragiles.

Communalelement vôtre.

*Christophe*



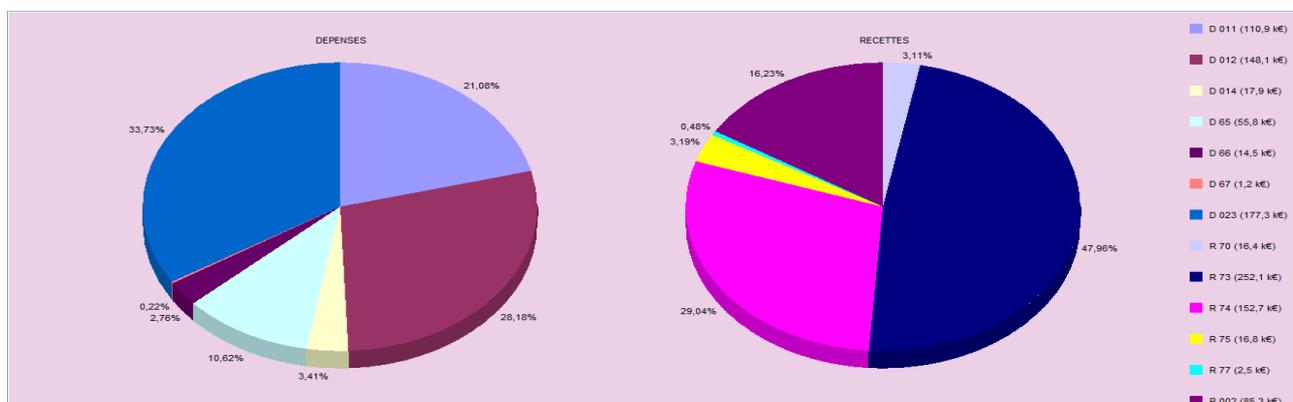
## Compte administratif 2019 de la commune



<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	104 707.81
012	Charges de personnel et frais assimilés	141 992.03
014	Atténuations de produits	17 931.00
65	Autres charges de gestion courante	60 508.57
66	Charges financières	13 652.63
67	Charges exceptionnelles	78.48
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>338 870.52</b>

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	5 424.24
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	20 772.22
73	Impôts et taxes	252 464.16
74	Dotations, subventions et participations	162 020.04
75	Autres produits de gestion courante	20 478.40
77	Produits exceptionnels	5 079.21
002	Excédent de fonctionnement reporté	31 438.58
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>497 676.85</b>

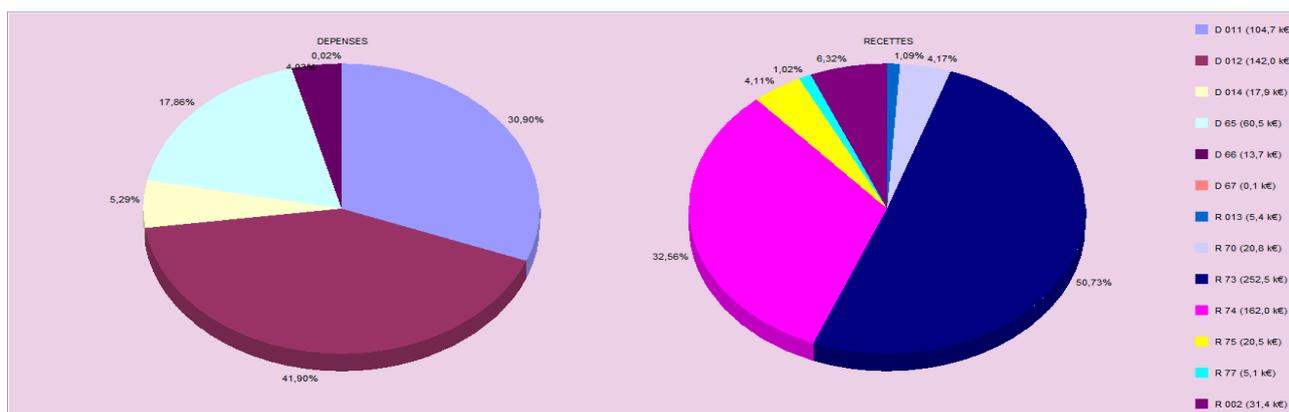
## Budget 2020 de la commune



<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	110 850.94
012	Charges de personnel et frais assimilés	148 130.00
014	Atténuations de produits	17 931.00
65	Autres charges de gestion courante	55 810.91
66	Charges financières	14 500.00
67	Charges exceptionnelles	1 180.00
023	Virement à la section d'investissement	177 336.15
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>525 739.00</b>

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	16 350.94
73	Impôts et taxes	252 125.00
74	Dotations, subventions et participations	152 672.00
75	Autres produits de gestion courante	16 764.00
77	Produits exceptionnels	2 500.00
002	Excédent de fonctionnement reporté	85 327.06
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>525 739.00</b>

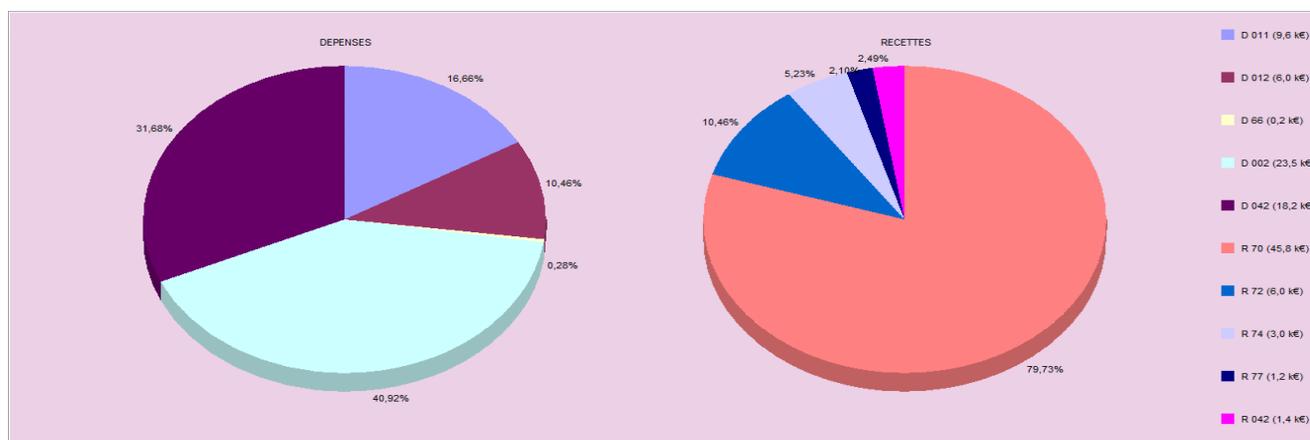
## Compte administratif 2019 de l'assainissement



<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	8 950.31
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 994.00
66	Charges financières	303.58
002	Déficit de fonctionnement reporté	17 745.95
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 676.00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>62 669.84</b>

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
70	Vente de produits finis, prestations de services,	34 973.42
74	Subventions d'exploitation	2 782.20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 430.00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>39 185.62</b>

## Budget 2020 de l'assainissement



<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	9 560.78
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 000.00
66	Charges financières	160.00
002	Déficit de fonctionnement reporté	23 484.22
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 182.00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>57 387.00</b>

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
70	Vente de produits finis, prestations de services,	45 752.00
72	Production immobilisée	6 000.00
74	Subventions d'exploitation	3 000.00
77	Produits exceptionnels	1 205.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 430.00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>57 387.00</b>

## Contribution directe – Vote des taxes

	Taux d'imposition 2014	Taux d'imposition 2020	Produit fiscal
Taxe d'habitation	12.36	12.36	79 425.00
Taxe foncière (bâti)	13.62	13.62	57 967.00
Taxe foncière (non bâti)	52.75	52.75	27 430.00
<b>TOTAL</b>			<b>164 822.00</b>

## Évolution de la dette

Décembre 2020	Fin de l'emprunt	Remboursement annuel	Loyer	Dette nette Commune
Local technique	2027	19 034.73		19 034.73
Salon de coiffure	2032	3 964.76	4 164.60	-199.84
Salle polyculturelle	2030	20 214.16		20 214.16
Terrain + Fibre	2033	13 178.03		13 178.03
<b>Total</b>		<b>56 391.68</b>	<b>4 164.60</b>	<b>52 227.08</b>

	2008	2019	2020
Nombre d'habitants	501	545	545
Dette nette par habitant	72.86 €	96.44 €	95.83 €

### Pour information :

Si l'on déduit les loyers annuels de la boulangerie (6 235 €) et de l'appartement mairie (3 972 €) soit 10 207 €, sans emprunt, la dette par habitant est 77.10 €

## Projet rénovation appartement de l'école publique

Sociétés	Lots	Montant HT
BONNAURE Bastien	Maitrise d'œuvre	3 666.67
DHOURS	Plomberie	5 000.00
RAPH'ELEC	Électricité	5 833.33
PICHON	Isolation, plâtrerie, peinture	17 500.00
PICHON	Carrelage	5 416.00
RAPH'ELEC	Chauffage	2 917.32
ALPES CONTROLE	Mission SPS	1 620.00
COUT DU PROJET		41 953.32
	<b>Plan de financement</b>	
ETAT	DETR/DSIL	12 586.00
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Dotation	5 250.00
COMMUNE	Fonds propres	24 117.32
COUT DU PROJET		41 953.32



*Avis de mention de naissance*

*Naoto FRATELLINI NAKANDAKARI né le 26/03/2020 à Alès  
Louane, Pascale, Corinne ZORZAN née le 20/05/2020 à Alès*

*Acte de mariage*



*Marie-Claire, Jacqueline BERGERET  
et  
Patrick, René ACHOUIL*

*Le 12/09/2020*

*Avis de transcription de décès*

*Jeanne, Madeleine LAFFONT veuve LAUZE  
Laurent, André ROQUES  
Alain, Yvon ANDRÉ  
Roland, Léopold TAULELLE*

*24/02/2020 à Nîmes  
20/04/2020 à Nîmes  
08/07/2020 à Alès  
28/10/2020 à Alès*

Nous vous rappelons que lors du décès d'une personne ayant des attaches sur notre commune, si le domicile déclaré n'est pas St Sauveur de Cruzières, la commune ne reçoit pas de transcription. Le décès ne figure pas sur les registres d'état-civil et donc ne sera pas dans le journal Lou Cant de L'Aubo. Cependant, conscients de ce fait, nous vous avons informés dans le compte-rendu du Conseil municipal du 10 Juillet 2020, qu'à la demande des familles, nous ajouterions le décès sur le bulletin de fin d'année.

*ALMERAS Léonie veuve CHABAUD, décédée le 25/03/2020 à Joyeuse*

### Semaine bleue

A l'occasion de la semaine bleue, et dans ce contexte de pandémie, la troupe Rocambolissimo a offert aux retraités de la commune, un agréable moment de détente avec la représentation de la pièce "Un bain de sirop de sucre", le samedi 10 octobre, à la salle polyculturelle.

Une vingtaine de personnes est venue partager cet après-midi convivial, dans le respect des gestes barrières, clôturé par un goûter préparé par la municipalité.



### Commémoration du 11 Novembre

Au vu des contraintes sanitaires, la cérémonie du 11 Novembre n'a pu avoir lieu en public. Aussi notre Maire a tenu à déposer une gerbe en hommage aux Morts pour la France lors de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, mais aussi pour nos héros d'aujourd'hui qui perdent la vie en mission.

### Commission des actions sociales

Chaque année, le conseil municipal et la commission des actions sociales offrent un repas aux "aînés" le troisième samedi de janvier, dans la salle polyculturelle.

Au regard des circonstances sanitaires actuelles, ce repas ne pourra pas avoir lieu cette année.

Cependant, consciente de la nécessité de maintenir un lien convivial au sortir de ces difficiles périodes de confinement, la commission des actions sociales reporte donc le repas au samedi 24 avril 2021.

Seront invitées, les personnes âgées de 65 ans et plus (inscrites sur les listes électorales), pour les couples il suffit que l'un des 2 conjoints ait atteint cet âge au moment du repas.

Les invitations vous seront individuellement envoyées et vous trouverez plus d'informations dans Lou Cant de l'Aubo début avril.

### Les Restos du Cœur

#### Les centres d'activités sont prêts pour la 36<sup>ème</sup> campagne des restos du cœur.

L'accueil des familles dans le besoin devient presque permanent. L'aide alimentaire distribuée toutes les semaines est un élément essentiel de l'association.

26 communes sont rattachées au centre de St Ambroix où vous pourrez désormais déposer vos dons tous les mardis de 13h30 à 16h30 : 9 Rue de l'Hôtel de ville.

Soyons généreux pendant cette période de fête.



## Recensement

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. La participation de chacun est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. Il devait se dérouler du 21 Janvier au 20 Février 2021.

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), **l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.** Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.



## Déjections canines

Notre village, notamment le cœur du village est de plus en plus envahi de déjections canines qui rendent les promenades et déambulations très désagréables. Pour le bien de tous il est demandé aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux ou de les emmener faire leurs besoins dans la nature qui est assez vaste autour du village.

## SICTOBA

2020 marque un tournant avec la fermeture de l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux), créée en 1976 et implantée à cheval sur les communes de Beaulieu et Grospièrres. En effet, l'exploitation du dernier casier de ce site est arrivée à son terme et les déchets n'y sont plus enfouis depuis mi-septembre. Les travaux de réhabilitation ont commencé au mois d'octobre afin de tourner définitivement cette page de l'enfouissement sur notre territoire.

Afin d'appréhender cette fermeture, le SICTOBA a dû modifier son système de traitement des déchets. Après plusieurs années d'études, il a été décidé de créer sous forme de Délégation de Service Public (DSP) avec le SIDOMSA (Syndicat de traitement des déchets du secteur d'Aubenas) une usine de traitement des ordures ménagères sur le site de LAVILLEDIEU, pour recycler 40% (35% de Combustibles Solides de Récupération (CSR) et 5% de matières premières secondaires) de nos déchets ultimes afin de minimiser leur enfouissement.

Cette DSP est bâtie sur une participation de 60% SIDOMSA et 40% SICTOBA ce qui correspond au pourcentage des apports des 2 syndicats. Coût de l'opération 88 332 000 € HT (construction de l'usine et exploitation : durée totale 20 ans). Ce bâtiment sera couvert de panneaux photovoltaïques (2 500 m<sup>2</sup> environ) et comprendra également un espace de visite ainsi qu'un parcours pédagogique.

Suite à la fermeture de l'ISDND et après étude des coûts et de l'impact environnemental, il a été prévu la réalisation d'un quai de transfert pour le transport des déchets en bennes de gros volume vers les sites de traitement.

Ce quai, en service depuis le 2 juin, situé à l'entrée du site de l'ISDND et également équipé de panneaux photovoltaïques (310m<sup>2</sup> environ), permet également de transférer le contenu des poubelles jaunes (papiers + emballages) vers le centre de tri de PAPREC à NIMES et dans le courant de l'année 2021 à Portes-lès-Valence dans le nouveau centre de tri réalisé en commun avec le SYTRAD (Syndicat pour Nord Ardèche et Drôme) et le SYPP (Syndicat pour le Sud Drôme).

De plus, nous vous rappelons que le SICTOBA propose des composteurs individuels (accompagnés d'un bio-seau) à la vente au prix de 18,50€.

## Frelon asiatique

L'automne et la chute des feuilles a révélé deux nids de frelons asiatiques, cachés dans un arbre à 20 mètres de haut au lieu-dit « La Vignasse » et au lieu-dit « Le Palais ».

En cas de suspicion d'un nid, ne cherchez pas à le détruire seul, même s'il est de petite taille et gardez la distance de sécurité autour du nid, au moins 10 m.

Contactez GDS Rhône Alpes ou le site : [www.frelonasiatique.fr](http://www.frelonasiatique.fr)



## Projet nouvelle école

Un peu d'histoire... A l'origine, les écoles, privée et publique, ont longtemps regroupé, chacune en son sein, tous les niveaux scolaires et bénéficiaient, chacune, de 2 enseignants. L'école Ste Jeanne d'Arc était à la base l'école des filles... Au fil du temps il finit par rester 1 seul enseignant par école, 8 niveaux et moins d'enfants... En 1987, dans le but d'avoir 4 niveaux par classe et de maintenir 2 classes quoi qu'il advienne, les parents d'élèves se sont concertés afin d'inscrire leurs enfants, dans chacune des écoles, en fonction de leur niveau. A savoir de la maternelle au CP (3 à 6 ans) à l'école Ste Jeanne d'Arc et du CE1 au CM2 (7 à 11 ans) à l'école publique. La cantine, quant à elle, a été instaurée par la mairie en 1985 pour les 2 écoles.

Depuis 33 ans cela a permis de conserver les 2 classes de 4 niveaux. Cependant, depuis ce temps l'inscription dans le privé n'est alors plus un libre choix, mais une nécessité, or, le fonctionnement en devient de plus en plus coûteux dans la mesure où ce sont les familles qui doivent supporter certains frais, dont les primes de direction versées aux enseignants.

En 2019/2020, les parents d'élèves se sont donc à nouveau concertés après avoir rencontré la commune et le directeur diocésain Monsieur Patrice Jouve. Il est ressorti de leur vote, majoritairement une volonté de devenir public. Comme expliqué lors de la réunion de rentrée, le diocèse doit donc se mettre en relation avec le rectorat afin de s'occuper du transfert de la classe maternelle / CP. Nous serons informés de la conduite à tenir.

Actuellement, nous avons un effectif de 38 élèves répartis entre les 2 écoles. Chaque année les entrées et sorties tendent à s'équilibrer.

Côté communal nous avançons sur le projet de la future nouvelle école, totalement publique, regroupant les 2 classes ainsi que le périscolaire et la cantine.

A ce jour, après avoir fait faire le relevé topographique des 2000m<sup>2</sup> sous la boulangerie et le salon de coiffure par la Sté GEOSIAPP, nous avons rencontré le cabinet d'architectes AGERON ET YOT de VAGNAS, rodé à la construction et rénovation d'écoles en basse Ardèche (BANNE / LES VANS / SALAVAS), afin d'obtenir l'étude de faisabilité du projet.

Ceci nous permettra début d'année 2021 de déposer les différentes demandes de subventions (ETAT / REGION / DEPARTEMENT) qui sont en mesure de nous aider.

*Corinne Delauzun*

## Projet Adressage

La finalité consiste à nommer toutes les voies communales et attribuer un numéro à chaque habitation. Chaque voie et habitation sera géo localisée sur l'ensemble de la commune. Outre le fait que ce soit à terme obligatoire pour toutes les communes, chaque habitation sera dorénavant facilement localisable entre autres pour les services de secours ... et livreurs.

Ce projet se déroulera étape par étape et devrait être finalisé entre 12 et 18 mois, le temps de recenser les voies communales, les nommer, les géo localiser avec le cabinet d'études retenu, transmettre les différents fichiers aux diverses administrations concernées, fabriquer les panneaux, les poser ... Le cabinet d'étude Géo Siapp a été retenu pour la réalisation de ce projet d'une part pour son rapport « qualité-prix » et d'autre part car, doté d'une forte expérience par ses réalisations sur un bon nombre de communes voisines.

Cet adressage pourrait être subventionné à hauteur de 50 %. En ce sens les dossiers ont été déposés et nous sommes en attente des retours. Une commission a été mise en place dans le but de gérer ce projet et se réunira autant de fois que nécessaire. Des salvicruziennes et salvicruziens pourront y être associés notamment pour la dénomination des voies. A l'issue de cette réalisation, le livreur qui ne trouvera pas l'adresse ... ne s'y sera tout simplement pas rendu !

*David Mollard.*

## Horaires des cars de ramassage scolaire

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	Aller	Retour	Aller	Retour	Aller	Retour	Aller	Retour	Aller	Retour
Collège Les Vans	7h40	17h15	7h40	17h15	7h40	13h33	7h40	17h15	7h40	17h15
Collège St Ambroix	7h39	17h00	7h39	17h00	7h40	13h00	7h39	17h00	7h39	17h00
Lycée d'Alès	6h44	17h00	6h44	17h00	6h44	13h00	6h44	17h00	6h44	17h00
Lycée d'Alès	7h44	18h50	7h44	18h50	7h44	13h00	7h44	18h50	7h44	17h00
Lycée d'Aubenas	6h10									18h30

Pour tout renseignement ( horaire, abonnement.), Contacter le Conseil Régional soit au 04 26 73 32 00 ou par courriel : [transports07@auvergnerhonealpes.fr](mailto:transports07@auvergnerhonealpes.fr)

**Ce service de car peut-être utilisé par les particuliers sous réserve que les cars ne soient pas complets.**

## Location appartement au dessus de l'école

L'appartement situé au 1<sup>er</sup> étage de l'école est en cours de rénovation. Il sera mis à la location à partir de mi-février.

Cet appartement de 85 m<sup>2</sup> sera loué au prix de 550 € par mois, non meublé, charges non comprises.

Animaux non admis.

Il est composé de :

- 1 pièce à vivre de 42 m<sup>2</sup>,
- 3 chambres de 12 m<sup>2</sup> environ
- 1 salle de douche de 6 m<sup>2</sup>

Climatisation réversible, isolation, menuiseries PVC, volets roulants.

Les personnes intéressées par cette location, sont priées de faire parvenir un courrier à la mairie avant le 31 Janvier 2021.



**Etaient présents :** CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, JOUBERT Anne-Laure, MOLLARD David, PAYAN Jean-Christophe, TEISSIER Guillaume, ZAMORA Julie.

**Absents excusés :** VEZON Gérald.

**Secrétaire de séance :** Mme FAIVRE Catherine

Selon les recommandations de l'Association des Maires de France, la séance du Conseil Municipal débute par une minute de silence en hommage à l'enseignant du Collège du Bois d'Aulne assassiné à Conflans-Sainte-Honorine, M. Samuel PATY.

#### **1°) Renouvellement convention ATC avec le SDEA (tous les 3 ans)**

Le Syndicat de Développement d'Équipement et d'Aménagement de l'Ardèche propose le renouvellement de la convention « Assistance Technique aux Collectivités dans le domaine de la voirie ». Cette mission sera facturée à la commune 2,50 € H.T. par habitant et par an, soit 1 362,50 €.

*Délibération votée à l'unanimité.*

#### **2°) Attribution de compensation CDC 2020**

La Commission CLECT de la Communauté de Communes a défini le montant des attributions 2020. L'attribution de la commune de St Sauveur s'établit à 45 399 €.

*Délibération votée à l'unanimité.*

#### **3°) Transfert de la compétence PLUI**

M. le Maire rappelle que la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) prévoit le transfert aux communautés de communes et d'agglomération de la compétence en matière d'urbanisme.

Toutefois, il peut être dérogé à ce transfert si 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population de l'établissement public de coopération s'y opposent par délibération.

M. le Maire propose de s'opposer au transfert de compétence en matière d'urbanisme.

*Délibération votée à l'unanimité.*

#### **4°) Décision modificative budgétaire « programme voirie »**

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les montants prévus au budget au programme « traversée du village » sont à équilibrer suite à la pose des potelets. Il propose la modification budgétaire suivante :

Art. 2151 réseaux de voirie (programme traversée du village)	+ 3.500 €
Art.2152 installation de voirie (programme Aménagement du village)	- 3.500 €

*Délibération votée à l'unanimité.*

#### **5°) Subvention aux écoles**

En 2019, le montant de la subvention était de 137,92 €.

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la subvention à 145 € par élève pour l'année 2020 -2021. Il précise que cette subvention fera l'objet d'une augmentation annuelle de 5 € par an et par élève, pendant une durée de 6 ans.

La subvention sera identique pour les élèves qui ne sont pas domiciliés sur la commune. Par contre, les frais de scolarité seront récupérés auprès des communes du domicile des enfants.

*Délibération votée à l'unanimité.*

La subvention versée par la commune pour l'arbre de Noël des écoles est augmentée de 100 €. Elle passe donc à 550 €.

#### **6°) Bilan des Commissions**

- **Commission d'Actions Sociales :** Semaine bleue avec une pièce de théâtre et un petit goûter. La question se pose pour l'organisation du repas des personnes de plus de 65 ans.
- **Commission Ecoles :** Réorganisation de l'emploi du temps des employées pour les écoles. Vote des parents d'élèves à l'école privée pour que l'école devienne publique. Le Conseil donne son accord pour lancer une étude de faisabilité (par le Cabinet AGERON et YOT) pour la construction d'une nouvelle école.

- **Commission Culture-Bibliothèque** : bilan de la commission du 25 Septembre et présentation des projets 2020-2021.
- **Commission Jeunesse-Associations** : Le calendrier des festivités était établi, mais avec la pandémie, certaines activités sont suspendues. Rocambolissimo a demandé une salle pour répéter ses pièces de théâtre, la mairie propose le vestiaire. Le Rayon de Soleil a décidé de cesser toute activité jusqu'à la fin de l'année.
- **Commission Patrimoine** : réunie le 5 Octobre. Il a été décidé de travailler sur les dolmens de la commune, le paléolithique, les croix, les porches, l'église, les puits...
- **Commission des impôts** : réunie le 2 Octobre (contrôle des nouveaux logements, des hangars, piscines...)
- **Commissions Communauté de Communes** : Différentes commissions ont été constituées et le Conseil doit nommer les représentants de la commune à ces commissions.

(Petite enfance, jeunesse : Cécile GODET / Environnement-gestion des déchets : CHAMPETIER Robert / Activité économique : MOLLARD David / Culture-école de musique : JOUBERT Anne-Laure / Agriculture-Forêts-DFCI : PAYAN Jean-Christophe / Développement touristique et Communication : FAIVRE Catherine / Finances-CLECT : CHAMPETIER Christophe / Développement durable – Mobilité – Patrimoine : CARRERES Thierry)

## 7°) Questions diverses

### Courriers reçus et à envoyer :

- Conseil Départemental : nettoyage des pistes « Le Goulet des Tribes » et « Piste DFCI canton des Chaumettes »
- Demande de M. Nicolas VALODIAN pour créer une rôtisserie ambulante ; réponse favorable du conseil
- Antenne relais. Les élus doivent consulter le site anfr.fr. Les demandes d'études auprès d'Orange sont toujours en cours
- Courriers à envoyer aux propriétaires des chiens errant dans le village. Cela concerne 5 propriétaires non respectueux des aménagements et de leurs voisins (déjections canines régulièrement constatées sur les trottoirs, voies, espaces publics et privés...)

### Travaux :

- Fuite d'eau Rue du 19 Mars (réparée par l'Entreprise PELLET Vincent)
- Le chantier coupe de bois a démarré pour ouvrir une piste dans les bois du Brujas (Entreprise PELLET Sylvain)
- Les travaux de l'appartement école ont débuté, doublage, isolation.
- Démarrage également des travaux d'éclairage public au stade et candélabres à la salle polyculturelle (Entreprise GIAMATEO)
- Au quartier La Rivière, M. le Maire propose de profiter des travaux suite au permis d'aménager de M.BOISSIN, pour prévoir la mise en discrétion des réseaux existants (projet sur 1 an).
- Travaux espaces verts

### Infos :

- Mariage de Marie-Claire BERGERET et Patrick ACHOUIL
- Tag sur un mazet abandonné lieu-dit « Lascous »
- Cambriolage à l'Eglise : tous les objets de culte ont été dérobés
- Empoisonnement supposé des chats, rue de la fontaine
- Problème de câble EDF qui se détériorent Mas Chevalier
- St Génies : demande de révision de la toiture de la chapelle et étude pour illuminations de Noël sur l'éclairage public
- Permis de construire déposés : Jean-Gabriel ESPERANDIEU pour un hangar photovoltaïque (Mas de Guillaume), Mathieu CHAMPETIER pour une maison individuelle (St Génies)
- Projet Jean-Louis ROCHETTE pour ouverture de la zone AUFT, quartier La Lauze
- Cérémonie du 11 Novembre maintenue pour l'instant.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2020

**Etaient présents :** CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, JOUBERT Anne-Laure, MOLLARD David, TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald, ZAMORA Julie.

**Absent excusé :** PAYAN Jean-Christophe / **Secrétaire de séance :** Mme FAIVRE Catherine

### 1°) Décision modificative pour les annuités « Éclairage public » SDE 07

M. le Trésorier demande une régularisation comptable pour l'année 2020, en ce qui concerne le paiement des annuités SDE. M. le Maire propose la décision modificative suivante :

Investissement Dépenses		Investissement Recettes	
	Montant	Article	Montant
168758 (16) Autres groupements	15 189,09	021(021) Virement du fonctionnement	15 189,09
2041582 (204) Bâtiments-installations	113 934,23	168758 Autres groupements	110 934,23
	<b>126 123,32</b>		<b>126 123,32</b>
Fonctionnement Dépenses		Fonctionnement Recettes	
Article	Montant	Article	Montant
023 (023) Virement à l'investissement	15 189,09		
65548 (-65) Autres contributions	-15 189,09		

*Délibération votée à l'unanimité*

### 2°) Désignation des délégués au SEBA (Syndicat des Eaux du Bassin d'Ardèche)

Par courrier du 21 Novembre, le SEBA nous informe que leurs statuts ont été validés par les Préfets du Gard et de l'Ardèche, ce qui implique que la compétence « assainissement non collectif » de la commune relève du SEBA à partir du 16 Novembre 2020. Le Conseil Municipal doit désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la commune au sein du comité syndical.

M. le Maire propose :

- Délégué titulaire : M. MOLLARD David
- Délégué suppléant : M. CARRERES Thierry

*Délibération votée à l'unanimité*

### 3°) Heures complémentaires pour le personnel sur nécessité de service

Les agents titulaires et contractuels à temps non complet, employés dans les services suivants : cantine, garderie, ménage, ATSEM, services techniques, peuvent être amenés à effectuer des heures complémentaires en plus de leur temps de travail, en raison des nécessités de service, et à la demande du Maire.

Le nombre d'heures complémentaires effectuées par ces agents ne peut conduire au dépassement de 35 h par semaine et seront rémunérées sur la base du traitement habituel de l'agent.

*Délibération votée à l'unanimité*

### 7°) Questions diverses

Courriers reçus :

- Conseil Départemental : un contrôle des hydrants va être effectué du 23/11 au 31/12/2020 (15 hydrants sur la commune)
- Les sapeurs forestiers pour informer de travaux à La Chaumette afin d'accéder à la réserve d'eau DFCI
- Les Sénateurs nous informent que Mme VENTALON, Sénatrice, fait partie de la commission culture et communication. Une demande de subvention pour le projet de construction d'une nouvelle école sera faite auprès des Sénateurs ainsi qu'auprès du Conseil Départemental et de l'État.
- Réponse à notre envoi en Sous-préfecture à la demande des parents concernant la mise en œuvre du protocole sanitaire lié à la pandémie de COVID 19 en milieu scolaire : le port du masque est obligatoire pour les élèves dès la classe de CP.

Travaux :

- M. RICHIER a refait son mur haut du village, ce qui a permis l'élargissement de la voie communale
- Eclairage parking de la salle polyculturelle et autour du vestiaire (par alignement)
- Travaux piste Canton Les Chaumettes
- Les travaux de l'appartement 1<sup>er</sup> étage de l'école seront terminés mi-février. Les personnes intéressées pour la location de ce logement sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie avant le 31/01/2021.

Infos :

- 2 nids de frelons ont été remarqués sur la commune (La Vignasse et le Palais)
- Classement du stade jusqu'au 29/10/2030 en niveau 5
- Petit journal en cours de préparation, distribution en fin d'année
- Accord du Syndicat d'eau pour que la commune devienne propriétaire d'une parcelle à l'euro symbolique afin de mettre en place un retournement pour les véhicules
- Accord pour déplacer la conduite d'eau à St Génies (parcelle famille JEUNE)
- Les illuminations seront mises en place mi décembre au village ainsi qu'à Saint Génies
- Permis de construire : BOURSOU Jean-Christophe, maison individuelle quartier Les Felgères
- M. et Mme BREVET François, maison individuelle Chemin du Palais.

**Quelques réalisations 2020 en photos**



*Repas des aînés*



*Inauguration traverse*



*Mur Rue de l'église*



*Réfection voûte et matériel*



*Mise en place protocole Covid à l'école*



*Préparation et distribution des masques*



*Election du Maire et des Adjoints*



*Pastoralisme*



*La mairie vue du clocher*



*Entretien du chemin des Agusas*



*Réfection chemin réserve d'eau des Chaumettes*



*Goudronnage du chemin de La Lauze*



*Vidange cuve de Gaz*



*Incivisme fontaine*